

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413311678

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

**OBJET : Subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la chasse et de la pêche -
1ère répartition.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la chasse et la pêche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 23 du 14 décembre 2018, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la délégation chasse et pêche.

Délégation a été donnée à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette première répartition des crédits de subvention 2019, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 93 190 € selon le détail suivant :

- 43 900 € en fonctionnement pour onze demandes de subventions déposées par onze associations,
- 49 290 € en investissement pour treize demandes de subventions déposées par trois associations.

Vous trouverez, ci-joint en annexe, la répartition proposée pour chacune de ces demandes.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL